



santésuisse

## Communiqué

Soleure, le 13 septembre 2013

Courtiers et intermédiaires indéliçats

### **santésuisse met en garde contre les appels téléphoniques suspects**

**Depuis quelques semaines, plusieurs courtiers et intermédiaires proposent à nouveau leurs services en prétextant agir à la demande de l'ensemble des assureurs-maladie. Certains sont même allés jusqu'à mentionner santésuisse pour donner un semblant de crédibilité et de sérieux à leurs allégations. santésuisse condamne les agissements de ces courtiers et intermédiaires, et appelle les clients à la plus grande prudence face à ces pratiques commerciales douteuses.**

santésuisse, l'association faîtière des assureurs-maladie, a constaté ces dernières semaines une recrudescence de plaintes de personnes harcelées par des courtiers et des intermédiaires prétendant agir au nom de santésuisse ou d'un organisme similaire. Ceux-ci affirment lors du premier contact téléphonique être mandatés par l'association des assureurs-maladie ou directement par l'ensemble des assureurs-maladie. Ces allégations sont mensongères! santésuisse n'a jamais collaboré avec des courtiers et des intermédiaires, et n'a pas l'intention de le faire à l'avenir non plus.

Le démarchage d'assurés avec ou sans courtiers est l'affaire des assureurs-maladie et non pas de leur association faîtière. santésuisse condamne les pratiques douteuses et non professionnelles de certains courtiers et intermédiaires, et invite tous les assurés à se méfier lors de tels appels.

Tout abonné peut demander à ne pas être importuné par des appels publicitaires. Il suffit pour cela de demander à son opérateur téléphonique d'inscrire un astérisque (\*) à côté de son nom dans l'annuaire. Toute violation par les courtiers des dispositions de la loi contre la concurrence déloyale (LDC) peuvent faire l'objet de poursuites pénales.

#### **Signalement des abus avec le formulaire en ligne de santésuisse**

En cas de suspicion d'infraction au code de la branche dans le domaine de l'assurance de base, les assurés peuvent faire un signalement à l'aide du formulaire en ligne proposé sur le site de santésuisse: [https://www.santesuisse.ch/fr/formulaire\\_de\\_declaration.html](https://www.santesuisse.ch/fr/formulaire_de_declaration.html)

Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficace des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.

#### **Informations complémentaires:**

Anne Durrer, porte-parole, tél. 031 326 63 68 / 076 222 08 90, [anne.durrer@santesuisse.ch](mailto:anne.durrer@santesuisse.ch)

Ce communiqué peut être téléchargé sur Internet à l'adresse: [www.santesuisse.ch](http://www.santesuisse.ch)